

# BCECO

## DIVISION DE PASSATION DES MARCHES

### Ouverture des plis

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RECEPTION ET D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES RELATIVES AU SERVICE D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU BUREAU CENTRAL DE COORDINATION POUR LES EXERCICES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017-2021.**

**DP N° 287/BCECO/DG/DPM/IAT/2022/SC**

L'an deux mil vingt-et-deux, le huitième jour du mois de mars, nous membres de la Commission des marchés constituée à cette occasion, reconnaissons par le présent procès-verbal avoir procédé à la réception et à l'ouverture en séance publique, des demandes des propositions (DP) citée en exergue. La séance a eu lieu dans la salle des réunions n°301 du BCeCo.

### I. PRESENCES

Etaient présents :

#### I.1. Pour le Bureau Central de Coordination

MABI MULUMBA	Directeur Général	Président
KOKO FUNSU	Directeur Technique	Membre
LUKANU N'LEZI	Représentant de la Direction Administrative et Financière	Membre
AMBATSHE TANA	Chef de Division Passation des Marchés a.i.	Membre
MAKABU LIHOLA	Stagiaire Assistant Chargé de Passation des marchés	Secrétaire

#### I.2. Pour les soumissionnaires

TOKO Philo	Représentant SECOFIC	Observateur
------------	----------------------	-------------

### II. INTRODUCTION

Le Bureau Central de Coordination (BCeCo) est un service public doté de l'autonomie administrative et financière. Il a été créé par le décret présidentiel N°039/2001 du 08 août 2001 suite à une action conjointe du Gouvernement de la République Démocratique du Congo et de la Banque Mondiale.

Le BCeCo est placé sous la tutelle du Ministre ayant les Finances dans ses attributions. Il a son siège à Kinshasa et exerce ses activités sur toute l'étendue du territoire national. La tutelle du Gouvernement s'exerce à travers le Comité de Pilotage alors que la liaison avec la Banque

CD CAS  
Vg 21/22  
R031  
S11

*(Handwritten signatures and initials)*

Mondiale s'opère par le biais du Chef de Projet ou «Task Manager» qui est l'interface vis-à-vis du BCeCo.

A cet effet, afin de certifier les comptes des projets du portefeuille de sa gestion par l'attestation de sa santé financière et la régularité de sa gestion, le BCECO a invité, par la demande de propositions (DP) susmentionnée, les cabinets présélectionnés à présenter leurs propositions sous pli fermé, pour la réalisation des **services d'un consultant (cabinet) chargé de l'audit financier et comptable du budget de fonctionnement du bureau central de coordination pour les exercices arrêtés au 31 décembre 2017-2021.**

Pour ce faire, le Bureau Central de Coordination (BCeCo) a adressé, en date du 22 février 2022, la demande de propositions (DP), référencée DP N° 287/BCECO/DG/DPM/IAT/2022/SC à six (6) cabinets présélectionnés, à savoir : (1) ERNST & YOUNG RDC, (2) KPMG RDC, (3) MGI STRONG NKV RDC, (4) MAZARS RDC, (5) DELOITTE RDC et (6) SECOFIC RDC.

### **III. RÉCEPTION DES OFFRES**

A la date limite de remise des propositions fixée au mardi 08 mars 2022 à 15 heures, le Bureau Central de Coordination (BCeCo) a réceptionné trois (3) plis contenant les propositions techniques et financières de trois (3) des six (6) cabinets consultés.

### **IV. DÉROULEMENT DE LA SÉANCE**

Les informations ci-dessous ont été lues à haute voix et enregistrées à la séance publique d'ouverture des plis organisée le même jour à 15 heures 30' dans la salle des réunions 301 du BCeCo. Il s'agit de :

N°	CABINETS	PAYS D'ORIGINE	OBSERVATION
01	SECOFIC	RD CONGO	Proposition technique seulement
02	ERNST & YOUNG	RD CONGO	Propositions technique et financière
03	MGI STRONG NKV	RD CONGO	Propositions technique et financière

N.B. Les cabinets DELOITTE (RDC) et MAZARS (RDC) se sont présentés au BCeCo après l'heure limite de dépôt des propositions arguant une confusion par rapport à l'exigence de la date signifiée dans la demande des propositions reçue.

La Commission des marchés, conformément aux dispositions du Décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant manuel des procédures de la Loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo d'avril 2010, n'a pas réceptionné les propositions de ces derniers.

En effet, il est stipulé à l'article 93 dudit décret ce qui suit :

« Au jour et à l'heure limites fixés pour la remise des offres, les consignes suivantes sont observées :

- L'arrêt de la réception et de l'enregistrement des offres à l'heure fixée ;
- Enregistrement des plis arrivés à l'heure limite ;

*(Handwritten signatures and initials)*

- *Communication du registre au président de la commission de passation des marchés en début de séance et décharge, sur le registre, des plis remis ;*
- *Enregistrement pour mémoire et renvoi, sans ouverture, des plis qui arrivent après le jour et l'heure limite fixés dans l'appel d'offres. »*

La séance s'est déroulée normalement et conformément aux procédures définies dans le décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant manuel des procédures de la Loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo d'avril 2010.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Kinshasa, le 08 mars 2022.

**AMBATSHE TANA**

*Membre*

**MABI MULUMBA**

*Président*

**MAKABU LIHOLA**

*Secrétaire*

**KOKO FUNSU**

*Membre*

**LUKANU NDEZI**

*Membre*

# BCeCo

Division de Passation des Marchés (DPM)

Ouverture de plis

## FICHE DES PRÉSENCES

Date : mardi 8 mars 2022

Heure : 15h30'

DP N° 287/BCECO/DG/DPM/IAT/2022/SC

N°	Nom/Post-nom/Prénom (En caractères majuscules)	Institution	Fonction	N° téléphone	Signature
1	JEAN DABI	BCECO	DE	0808759406	
2	Eloewand KOKO FUNSO	II	DT	084 4718 473	
3	ON ANGE	BCECO	CAP	0818130940	
4	J.T. LUKANU	BCECO	C.V. Cpt	0818111028	
5	PHILO TOKO	BCECO	IT- Lop	0990787107	
6	LUNYUSI-MARUMBUKO RACHEL	BCECO	stagiaire	0824004599	
7	KALEKA FUAMBA NADMI	BCECO	stagiaire	0812609410	
8	IPAKALA IZAY OLIVIER	BCECO	stagiaire	0874652536	
9	MULAMBA TABALO	BCECO	STAGIAIRE	0812708925	
10	MALANDA TSHILONBO	BCECO	stagiaire	0994846147	
11	Jean -Marc Nalaba	BCECO	SACPD	0819542650	
12					
13					
14					
15					
16					